

LE NOUVEAU MILLÉSIME DU MODE D'OCCUPATION DES SOLS EST DISPONIBLE : La communauté Cingal-Suisse Normande



Depuis 2012, le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et l'Aucame actualisent régulièrement l'inventaire numérique de l'occupation du sol des SCoT de Caen Normandie Métropole et du Pays de Falaise.

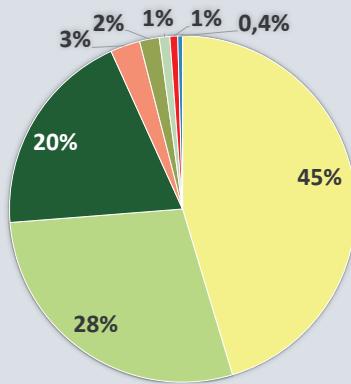
Le MOS (Mode d'Occupation des Sols) est un outil qui permet de représenter à un moment donné la couverture bio-physique du territoire et l'usage qui en est fait. Il décrit finement la répartition de ces couvertures et de ces usages. Le millésime 2020¹ vient d'être produit, complétant les précédents, à savoir 2012 et 2016. Disposer de trois millésimes comparables permet de saisir les évolutions du territoire, son paysage naturel mais aussi celui des activités humaines. L'analyse des évolutions sera faite prochainement.

- La fiche sur l'ensemble du SCoT Caen-Métropole est disponible ici : <https://vu.fr/Etez>
- Pour visualiser le MOS en ligne : <https://lizmap.aucame.fr/>

1 Basé sur les photographies aériennes de l'IGN de 2020

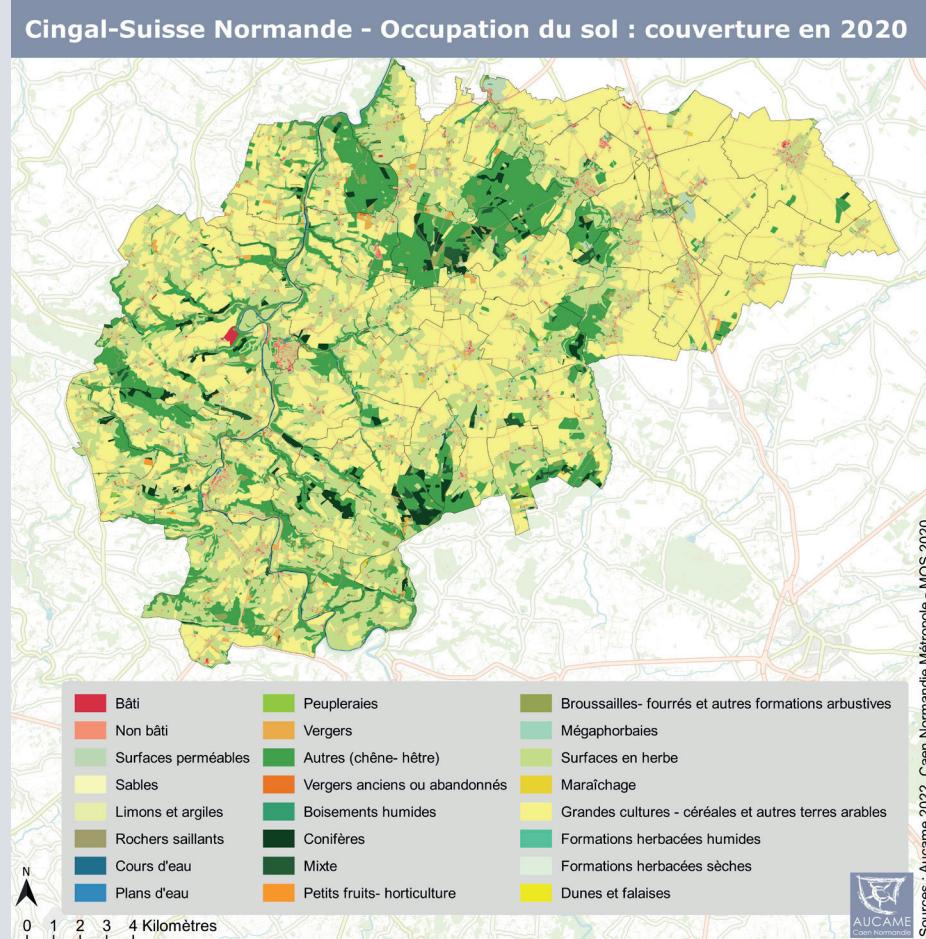


La couverture du sol de Cingal-Suisse Normande



Répartition en hectares :

Terres arables	17 602
Surfaces en herbe + autres formations herbacées	11 033
Formations arborées	7 559
Non bâti	1 078
Formations arbustives	712
Surfaces perméables	381
Bâti	283
Surfaces en eau	173
Sols nus	0
Total	38 823

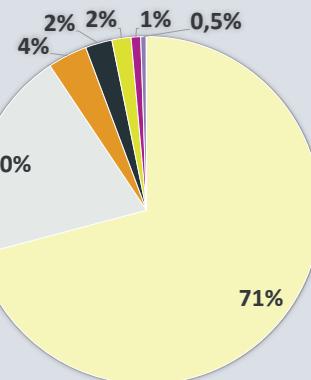


La grande différence de ce territoire avec les autres EPCI de Caen-Métropole est la **part importante des formations arborées** qui couvrent **20 % des sols contre 10 % pour l'ensemble de Caen-Métropole**. Les formations herbacées, principalement des prairies, représentent 28 % du territoire, une proportion comparable à l'ensemble du SCoT.

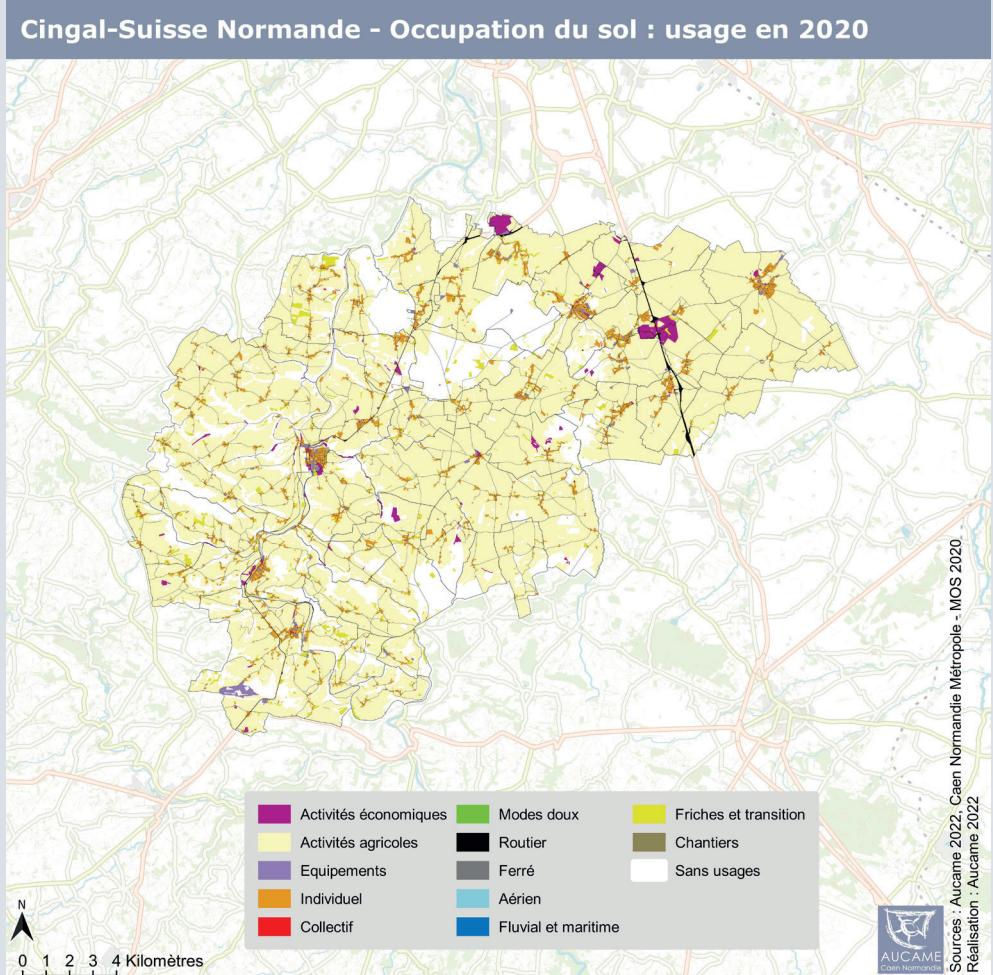
Ce vaste territoire offre donc un visage **beaucoup moins marqué par les grandes cultures** que pour les autres EPCI du SCoT. Les paysages sont plus « verdoyants » grâce aux **prairies et aux espaces boisés de la Suisse Normande** au centre et au sud de l'EPCI. Ainsi, **les terres arables couvrent moins de 50 % des sols** contre 70 % pour l'ensemble du SCoT.



L'usage du sol de Cingal-Suisse Normande



Répartition en hectares :	
Activités agricoles	27 511
Sans usages	7 674
Habitat individuel	1 430
Infrastructures de déplacement	966
En transition	691
Activités économiques	345
Équipements	199
Habitat collectif	8
Total	38 823



Si les **cultures sont moins présentes** que pour l'ensemble de Caen-Métropole, le territoire du Cingal-Suisse Normande n'en demeure **pas moins très agricole** puisque 70 % du sol est dédié à un usage agricole.

La différence avec le reste du territoire tient à la **place importante des formations arborées**, dénommées « sans usages » dans les usages. Il s'agit principalement des forêts de Grimbosq et du Cinglais, ainsi que les coteaux des vallées.

L'EPCI étant **plutôt rural**, les espaces dédiés aux fonctions « urbaines » autres que l'habitat sont très peu présentes.

Pour aller plus loin :

► Une note expliquant la méthodologie de l'élaboration du MOS et ses usages :
www.aucame.fr/catalogue/observatoire-du-foncier/le-mode-d-occupation-du-sol-de-caen-normandie-metropole-377.html

► Une vidéo de présentation du MOS :
www.youtube.com/watch?v=RFKChqFuz_Y